

des gens crurent voir à tort ou à raison la solution de ce problème de l'existence d'Augustine postérieure même à cette scène dans l'inscription mise sur une tombe du cimetière de Montmartre qui indiquait que Mme de Sommervieux était morte à vingt-sept ans, comme s'il fallait des femmes qui fussent fortes qu'elle aux puissantes étreintes du génie... certaines fleurs humbles et modestes éclouées dans les vallées, mélangées à des fleurs plus fortes et plus éclatantes, qui se dressent au-dessus d'elles, dans les orages, où le soleil est brûlant. *ms.*
b. Maffliers, octobre 1829. *add.* B.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Édition critique

BALZAC : *La Maison du chat-qui-pelote*. Le *Bal de Sceaux*. *La Vendétha*. Sommaire biographique, introduction, notes et appendice critique par P.-G. Castex. Calves, Grasset frères, 1963.

PRON (Gaston) : Introduction à *La Maison du chat-qui-pelote* dans *L'Œuvre de Balzac*, Club Français du Livre, t. I, 1960, p. 159-163.

BARDÈCHE (Maurice) : Introduction à *La Maison du chat-qui-pelote* dans les *Œuvres complètes de Balzac*, Club de France, t. I, 1960, p. 87-89.

FARGEAUD (Madeleine) : « Laurence la mal-aimée », *née balzacienne* 1961.

HAVARD DE LA MONTAGNE (Ph.) : « Un beau-frère de Balzac », *née balzacienne* 1964.

HAVARD DE LA MONTAGNE (Ph.) : « Oncle et neveu », *née balzacienne* 1964.

HAVARD DE LA MONTAGNE (Ph.) : « Sur les pas de Chateaubriand », *née balzacienne* 1968.

SÉDILLOT », *L'Année balzacienne* 1968.

BONARD (O.) : *La Peinture dans la création balzacienne*, in *Œuvres complètes de Balzac*, t. I, p. 415-416, annoncée par la *Bibliographie de la France*, Librairie Droz, Genève, 1969.

ANDRÉOIR (M.) : « La Maison du chat-qui-pelote », *née balzacienne* 1972.

LE BAL DE SCEAUX

HISTOIRE DU TEXTE

Il est à noter que l'indication ajoutée à l'édition de 1835, ce récit a été écrit à Paris, décembre 1829. Publié dans le recueil de 1835, il est toujours resté dans les *Œuvres de la vie privée*. Comme il y a d'autres scènes de ce recueil, le début a été refait; neuf autres du manuscrit en comportent une première version corrigée et incomplète; le premier feuillet manque. Outre ces corrections, cette version se distingue nettement de la version définitive sur un point important : le rôle de la mère dans l'éducation d'une enfant gâtée y est nettement indiqué, plus nettement condamné. On voit nettement la création de l'intrigue sur le manuscrit : l'oncle, qui nait à l'existence romanesque un peu par accident; il est par addition en marge. Autre détail à souligner : dans le manuscrit, la morale de l'histoire, telle qu'on peut la lire dans l'édition originale, avait sans doute été tout d'abord nettement et simplement oubliée. Du manuscrit à l'édition définitive corrigée par Balzac, l'évolution du texte est marquée par de nombreux et patients remaniements de forme, de style, et comme pour la plupart des premières œuvres, par de nombreux changements de noms, que nécessitait le système du roman à personnages.

L'ANUSCRIPT complet est conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote A 87. Il comprend 45 feuillets. Le manuscrit du premier début est au verso des folios 11, 10, 16, 19, 22, 24, 27 correspondant respectivement aux numéros par Balzac : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. On en a fait la transcription en tête des variantes. Au verso du folio 27, on peut lire un texte annulé de 14 lignes : véritablement *Le Capitaine des bouteilles*, projet de 1828.

INDICATIONS CONTRÔLÉES PAR BALZAC SONT :

Version originale, dans la première édition des *Œuvres de Balzac*, en 2 volumes in-8° pour laquelle Balzac avait écrit le 10 octobre 1829 avec les éditeurs Mame et Delannay-Corré, t. I, p. 415-416, annoncée par la *Bibliographie de la France*, le 10 avril 1830 et parue le 13 (Corré, t. I, p. 432). Le *Bal de Sceaux*, titre qui ne changera plus, ce récit se trouve à la fin du tome I;

— la 2^e édition, dans l'édition augmentée des *Scènes de la vie privée* prévue par contrat le 28 août 1831 (*Corr.*, t. I, p. 575), annoncée par la BF du 26 mai 1832, éditée par Mame Delaunay, en 4 volumes in-8° dont les deux premiers volumes duisaient l'édition de 1830, à l'exception de la *Note* supprimée à la fin du tome II. Le *Bal de Sceaux* figurait donc à la fin du tome I;

— la 3^e édition, dans l'édition encore augmentée des *Scènes de la vie privée* qui, en quatre volumes, ouvraient *Études de mœurs au XIX^e siècle* publiées en 12 volumes in-8° par Mame Delaunay, en 1835; le *Bal de Sceaux* se trouvait au début du tome I édité par Mame Béchét et annoncé par la BF le 4 juillet 1835;

— la 4^e édition, dans la « Nouvelle édition revue et corrigée » des *Scènes de la vie privée* éditée, après correction le 12 novembre 1838 (*Corr.*, t. III, p. 452-456), par Charpentier, en 2 volumes in-12 et annoncée par la BF du 5 octobre 1838;

Le *Bal de Sceaux* ouvrait le tome I;

— la 5^e édition, dans *La Comédie humaine* éditée, en 1869, par Mame Delaunay, en 12 volumes in-8° par Faurne, Dubochet, Hetzel et Paulin;

Le *Bal de Sceaux* occupait les quatre premiers volumes de la 1^{re} édition; le second récit du tome I, annoncé par la BF le 25 juin 1842.

Seules les troisième et quatrième éditions ont été corrigées par Balzac. Le texte de la deuxième est identique à celui de la première; le texte de la quatrième est identique à celui de la troisième. L'édition Béchét, à l'exception de quelques graphies modifiées sans doute par les typographes. Les deuxième et quatrième éditions n'offrent donc pas de variantes à considérer.

SIGLES UTILISÉS

- ms. Manuscrit.
orig. Édition originale, Mame et Delaunay-Valée; n. s. o.
B Mame Ch. Béchét, 1835.
F Faurne, 1842.
FC Faurne corrigé.

DÉBUT ABANDONNÉ

Comme pour d'autres œuvres, la variante la plus courante est la première relation du début, cancellée au verso de nos manuscrits du Bal de Sceaux. M. Barbache en a publié une (*éd. cit.*, t. I, p. 697-702), mais sa lecture était passablement fautive et parfois fantaisie. Le folio 1 manquant, le début est donc [...] fauteuil au Conseil d'Etat; et le Roi daigna lui donner

une place fort lucrative dans l'administration des biens de la Couronne, et l'affection du Monarque pour lui fut si forte que le nom du vendéen se trouva toujours sur les lèvres du prince toutes les fois qu'il y avait lieu de créer une commission quelconque.

Malgré les avantages pécuniaires qui résultaient du cumul de ces places, M. de Fontaine avait une trop nombreuse famille pour rétablir facilement sa fortune. Le séjour à Paris, l'obligation de représenter, le faste tardif d'une femme qui n'avait rien que de privations au fond de la Vendée, trois fils et six filles à pourvoir, absorbaient la plus grande partie de son revenu budgétaire. Cependant grâce aux bontés du Monarque, l'aîné de ses fils parvint à une place éminente de magistrature amovible, le second obtint un avancement rapide dans la carrière militaire et le cadet eut une sous-féodalité.

En l'année 1816, M. de Fontaine avait déjà marié l'une de ses filles à un receveur-général qui n'était pas noble mais qui possédait d'anciennes terres seigneuriales très-productives et le second venait d'épouser un jeune magistrat plein de talent et dont le nom n'était pas précédé de cette particule à laquelle le père était tant de défenseurs.

Le changement dans les idées d'un noble vendéen qui regardait alors l'âge de cinquante ans, époque à laquelle les hommes quittent rarement leurs croyances, était du en partie par les conseils et à la politique du Monarque que M. de Fontaine ne put bientôt perdre.

Le conseil d'Etat était devenu un des chefs les plus sages et les plus influents de ce parti qui désirait vivement la fusion de toutes les différences d'opinion et soit que M. de Fontaine craignît d'arriver à la pairie, par un de ces coups de vent politique dont il avait vu de si étonnans effets, un de ses fils les plus fixes consistait à ne plus reconnaître d'autre patrie que la France. Il entreprenait avec ardeur la conciliation-générale, aussi éloigné du parti de Manuel et du parti de La Bourdonnaye, il prêchait aux familles auxquelles il avait accès de lancer leurs enfans dans les écoles industrielles et indépendantes, en donnant à entendre que les places administratives, les emplois militaires ne devaient appartenir qu'aux familles nobles de la Pairie et que la Nation avait une part assez large dans le gouvernement de son assemblée et sa Magistrature qui, de tout temps devait être composée de notabilités de la bourgeoisie.

Ces étaient les idées du chef de la famille de Fontaine qui avait des alliances et son honorable conduite et la faveur royale qui le rang distingué dans l'administration. Madame de Fontaine avait été plus opiniâtre que son mari dans ses idées aristocratiques parce qu'elle appartenait aux Mont-

yeux les personnes que je croyais les plus dignes de ton choix. Désormais, je ne ferai plus aucun effort, ma tâche est remplie; tu seras toi-même l'arbitre de ton sort, mon avenir est acquis; à celui que tu aimeras, mais songes, ma chère et pauvre enfant, que si un jour tu devenais malheureuse, de ne pas accuser ton père. Tu me décharges aujourd'hui d'une bien lourde et bien pénible obligation.

Émilie étonnée d'abord du ton solennel que son père mit à cette allocution, finit par en être fortement touchée, mais elle dissimula son attendrissement et sauta sur les genoux de son père elle lui dit : « Oh, mon père, je choisirai bien, vous verrez votre Émilie heureuse »

— Je le souhaite bien vivement, répondit monsieur de Fontaine avec mélancolie.

Le matin même Mme [de *royal*] Bonneval, sœur aînée d'Émilie, vint lui proposer de recevoir le fils d'un premier président de Cour royale en lui faisant un portrait flatteur du caractère de ce jeune homme auquel Émilie avait paru faire attention dans un bal ministériel, mais elle répondit, avec un sourire qui blessa Mme Mallet son autre sœur, — Vois-tu ma chère Eugénie, je veux être seule à porter la robe dans mon ménage. Il y a assez de magistrats dans notre famille, il faut nous aller à quelque autre puissance de l'état.

— Il me semble Émilie, répondit Mme Mallet que la Carrière qu'un mari embrasse n'est pas la seule chose qu'il faille considérer et qu'il faut penser un peu aux qualités morales, car ni les honneurs, ni l'éclat, ni la fortune ne nous rendent véritablement heureux.

— Moi, ma chère, je suis comme madame Louis, je ne conçois pas un paradis où l'on ne soit pas en berline et au galop. — Votre sœur, mesdames, dit Madame de Fontaine, suivra les avis de sa mère comme vous avez suivi ceux de votre père; il est bien naturel que sur trois filles, il y en ait une que je marie à mon gré.

— Ma chère mère, reprit Émilie, mon père m'a donné ce matin tout pouvoir de me marier comme bon me semblera et Pavénil vous confirmera cette permission. J'espère prouver un jour à Eugénie et Anna qu'il n'était pas inutile que leur jeune sœur eut un mari comme elle le père.

— Soit, mon enfant, te voilà maîtresse de ton sort. Mme Mallet dont le mari venait d'être nommé avocat général, proposa à Émilie de venir passer le mois de mai à Sceaux où elle avait acheté une maison de campagne et la jeune fille y consentit. Un dimanche Émilie, ayant entendu parler du bal champêtre qui fait les délices de bon nombre de parisiens fit la partie d'aller voir cette singulière réunion. La brillante société se mit en route par une des plus belles soirées du mois de mai et arriva dans le beau jardin où est située

cette immense rotonde sous laquelle se rassemblent les danseurs. Les environs de Sceaux sont habités par des parisiens riches et les villages voisins recèlent des habitations charmantes dont les propriétaires émigrent souvent en troupes et en cavalcades brillantes vers le bal de Sceaux, et la belle Émilie ne s'était pas promis peu de plaisirs à se trouver au milieu de cette foule, à recueillir les hommages des quelques citadins, à épier les dames des environs, à laisser un souvent et un regard comme un trait dans le cœur des petits jeunes gens sans conséquence qui employent les économistes d'un mois à paraître la tout autre chose que ce qu'ils sont et elle moissonnait hardiment dans ce vaste champ, lorsqu'elle aperçut, s'il est permis de continuer cette métaphore commencée, une fleur dont l'éclat et les couleurs agitent sur son imagination avec tous les prestiges d'une nouveauté.

Elle était assise au milieu de sa famille sur ces chaises grossières qui forment l'enceinte obligée de cette salle ouverte à tous les vents, lorsqu'à quelques pas du groupe formé par sa société, elle aperçut un jeune homme debout et appuyé contre une des colonnes qui supportent le plafond [il.] de la salle. Il avait les bras croisés et tenait d'une main une petite cravache. Le saisis et l'analyser fut l'affaire d'un coup d'œil. L'inconnu était grand, svelte et bien fait, ses gants frais, son linge blanc, son habit simple et propre sans être neuf, son pied merveilleusement chaussé dans une botte fine, aucun de ces brimborions de cachets, de chaînes, ignobles, une attitude pleine de grâce et de force, de beaux cheveux noirs, de légers favoris, un nez aquilin, des yeux bleus qui lançaient des éclairs, un front de marbre, une bouche gracieuse, un menton semblable à celui de l'Empereur, un teint pâle et un fond de mélancolie répandu dans l'ensemble. Tout fut admiré en un instant et complètement examiné en une minute.

Cette masse d'observation qui coure tant de mots à la plume n'exigea pas deux regards d'Émilie. L'inconnu n'avait pas encore tourné la tête vers le groupe formé par la famille de Melle de Fontaine et il paraissait entièrement occupé d'une jeune dame qui dansait. Émilie examina avec attention la danseuse et crut reconnaître une riche duchesse étrangère qui habitait alors un village voisin. Sur le champ, l'imagination de la jeune fille remplit la lacune qui existait entre le rang de l'inconnu qu'elle ignorait et le costume, les manières qu'elle appréciait. Bientôt elle désira attirer son attention et éprouva une sorte de dépit de ne pas être l'objet de ses regards. Ce qu'elle roulait, arriva, ses yeux rencontrèrent ceux de l'inconnu et la flamme de leur regard sembla rivaliser de force et d'éclat, les yeux du jeune homme prirent une singulière expression de douceur et ses longs cils se baissèrent comme pour défendre à tout autre image de se réfléchir désormais

et ils dessinèrent sur sa joue une large trace de bonheur semblable à ces fumées grises et noires du sein desquelles sort le feu d'une arme meurtrière.

NOTES ET VARIANTES

Page 109.

- a. À Henri de Balzac, son frère Honoré. *ad. F.*
 b. ruiné par des confiscations, *orig.* : pauvre, *ms.*
 c. Malgré les séductions [...] la Bretagne. *F.* : Au mépris des séductions dont l'entourait la famille d'un riche parvenu de la révolution, l'ex-comte épousa une jeune fille sans fortune qui appartenait à la meilleure maison de la province. *orig.* : Au mépris [comme dans *orig.*] la famille d'un des plus riches parvenus de l'Empire, l'ex-comte épousa une jeune fille sans fortune mais qui appartenait à la meilleure maison de [sa roy] la province. *ms.*
 d. son domaine *F.* : la petite terre *ant.* *A noter que dans les premières versions plusieurs détails fautaient de M. de Fontaine un assez petit gentilhomme.*

1. Henri-François, né à Tours le 21 décembre 1807, mort à Dzoundzi (Comores) le 11 mars 1858. Son vrai père était sans doute Jean de Margonne, le châtelain de Saché. Dernier enfant des Balzac, comme Émile est le dernier enfant des Fontaine, Henri fut aussi « trop aimé » et fort mal élevé (cf. Introduction et « Henry le trop aimé », par M. Fargeaud et R. Pierron, dans *AB 1967*).

2. Balzac semble avoir utilisé des éléments réels pour décrire son personnage : le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois mentionne l'existence en Poitou d'une famille de Fontaine dont le nom est attesté depuis 1091. De plus, comme le héros de Balzac, un Henri-Charles de Fontaine épousa en 1750 une jeune fille appartenant à la noblesse bretonne. On peut se demander avec P.-G. Castex, auteur de ces découvertes, si Balzac n'aurait pas rapporté ces détails de son séjour en Bretagne au temps où il préparait *Les Chouans* (éd. Garnier, p. 121, n. 1 et 3).

3. Un premier soulèvement vendéen eut lieu les 24 et 25 août 1792. Assez vite réprimé, la rébellion couvrait cependant toujours et, après la condamnation de Louis XVI et un décret de la Convention pour une levée de 300 000 hommes, le second soulèvement éclata le 10 mars 1793. Après des fortunes diverses, les vendéens, affaiblis, allaient connaître la défaite. La sanglante journée des Quatre-Chemins, où

Charrette fut malheureux contre les Bleus, précéda de peu l'écroulement final à Savenay, le 22 décembre 1793.

4. Détail historique bien précis. M. de Fontaine avait donc été condamné pour attentat contre la sûreté de l'État. En effet, la confiscation générale frappant les biens des condamnés, peine féodale, après avoir été supprimée par la Révolution, fut rétablie par la loi du 30 août 1792 pour les attentats contre la sûreté de l'État et le crime de fausse monnaie. Elle ne fut définitivement rayée du Code pénal que par l'article 66 de la charte du 4 juin 1814.

Page 110.

a. une Excellence assez connue [le grand Chancelier royal] *ms.* Balzac ne pense certainement pas au dignitaire de la Légion d'honneur, mais au ministre dont le titre exact était Chancelier de France, alors M. Dambray. Faute de s'en souvenir, peut-être, il préfère une métaphore assez vague.

b. les vingt premières années inédites *F.* : les vingt [quatre années qui 1797] premières années *ms.* Encore une erreur que Balzac corrigea au fil de la plume (cf. n. jointe).

1. « Chacun voulut prendre sa part de cette immense curée de places. Il y eut une sorte de levée en masse de toutes les ambitions, de toutes les cupidités. La province s'ébranla sur Paris. Chaque matin, des députations, accourues des départements les plus éloignés, venaient rappeler à Louis XVIII et aux membres de sa famille le souvenir d'une ancienne et douloureuse fidélité [...] la harangue finie, chacun courait en exiger le prix dans les bureaux des différentes administrations. » Mais, outre « la fuite des réparations honorifiques ou péculiaires exigées par la masse des anciens privilégiés, le gouvernement, entraîné par la pente naturelle du terrain où il plaçait son principe et sa force, se laissait aller aux mesures les plus impolitiques et chaque ministre, dans le département dont il avait le portefeuille, ouvrait la porte, de ses propres mains, aux prétentions les plus étranges et aux plus coûteux abus » (A. de Vaulabelle, *Histoire de la Restauration*, t. II, p. 152 et 156).

2. Rappelons quelques dates essentielles : la première Restauration dura d'avril 1814 à mars 1815, la seconde commença en juillet 1815. Le début de l'intrigue du Bal de Seaux se situe lors de la première Restauration, vingt ans est donc le chiffre exact. En effet, dès la mort de Louis XVII, le 8 juin 1795, le second frère de Louis XVI, le comte de Provence, alors en exil à Vérone, avait aussitôt pris le nom de Louis XVIII et noué son avènement aux cours étrangers et aux sujets de son royaume. Lorsqu'il rentrera en France, le 24 avril 1814, la Charte sera datée de « l'an de grâce 1814, et

de notre règne le dix-neuvième ». Une caricature eut du succès : Louis XVIII y acceptait la dédicace d'un ouvrage richement relié intitulé *Histoire des dix-neuf glorieuses années du règne de Louis XIV^e*. Le livre était très gros, les feuillets blancs. Avant même la promulgation officielle de la Charte, lue par le comte Ferrand au Palais-Bourbon le 4 juin, le ministre de la Marine, Malouet, rendit dès le 25 mai une ordonnance réintégrant dans un grade correspondant à leur ancienneté les officiers qui avaient quitté le service de la France et servi l'étranger, souvent contre leur patrie, et dans leur dernier grade, tous les officiers qui avaient servi l'étranger depuis leur émigration jusqu'au 1^{er} avril 1814. Immédiatement, le général Dupont, ministre de la guerre, renchérit et combla les quémandeurs : « À défaut de titres personnels à un grade quel qu'il fût [...] le ministre leur accordait le grade qu'avait eu leur père ou leur aïeul. » Dans ses quinze premiers mois, la Restauration créa ainsi, outre des milliers d'officiers subalternes, 134 lieutenants généraux et 233 maréchaux de camp. En matière de guerre civile, les réparations ou épurations sont toujours injustes, les vainqueurs excessifs. Les prétentions des revenants de 1814 se trouvent bien illustrées par une anecdote : un ancien officier de marine réclamait, « et voici comment il établissait ses droits : il était élève de la marine en 1789 [...] s'il était resté au service, sans compter l'avancement extraordinaire qu'il aurait pu mériter, il se serait élevé à l'ancienneté jusqu'au grade de contre-amiral qu'il réclamait de la justice du Roi ». Vitrolles imagina de lui faire répondre : « — Vous pouvez admettre parfaitement la logique de ce monsieur, et même les conséquences qu'il en a tirées : reconnaître même ses droits, mais en ajoutant qu'il a seulement oublié un fait essentiel : c'est qu'il a été tué à la bataille de Trafalgar » (*Journal de Castellane*, t. I, p. 257; Vaulabelle, *op. cit.*, t. II, p. 156-159; *Mémoires de Vitrolles*, t. II, p. 43).

3. Petit honneur : des « employés infidèles » firent « un honteux trafic de ces honorables distinctions... il fut avéré qu'il y en avait eu de vendues à mille francs, et même au rabais à cinq cents francs » (Vitrolles, *op. cit.*, t. II, p. 41). M. de Fontaine dut attendre pour obtenir ses décorations : en effet, l'Ordre de Saint-Louis, fondé par Louis XIV et supprimé par la Révolution, ne fut rétabli que le 18 septembre 1814. Quant à l'Ordre de la Légion d'honneur, pour en effacer l'origine impériale, les Bourbons imaginèrent de remplacer le portrait de Napoléon qui l'ornait par celui d'Henri IV.

4. « Les Princes » : le comte d'Artois, troisième frère, de Louis XVI et futur Charles X, et ses deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry. « Le plus gracieux des maîtres » désigne sans doute le comte d'Artois, ancien prince charmant

de Versailles, bien conservé et d'un naturel affable, à l'inverse de son frère, podagre et caustique.

5. Dès les premiers jours de la Restauration, Beugnot nota que le roi « faisait de son fauteuil, une petite guerre d'espièglerie où il n'avait pas son pareil » (*Mémoires du comte Beugnot*, p. 478). « Il avait beaucoup de mémoire, une provision suffisante de littérature, ce qu'il en faut pour les citations, de la malice plutôt que de l'esprit, des mots piquants et précédés, comme il en vient aux gens disgraciés de la nature, et la manie des phrases à effet » (P. Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, article « Louis XVIII »).

Page 111.

a. le façre B : le modeste façre ant. Autre signe de la petite condition de M. de Fontaine qui n'a pas d'équipage.

b. trois cent mille F : six cent mille ant. Ici, au contraire, c'est secondairement que Balzac minimise.

c. la couronne de France [...] Saint-Ouen. F : la couronne de France, si cela continuait. Décidément, ce qu'ils appellent le régime constitutionnel [...] Louis XVIII a tout gâté à Saint-Ouen. orig. : la couronne de France, si cela continue. ms.

1. Quarante-vingt-treize sénateurs et dix maréchaux de l'Empire furent créés pairs en 1814, vingt-neuf anciens fonctionnaires impériaux figurant parmi les quarante-trois pré-fets nommés à la première Restauration. Dans le ministère même, Talleyrand, Pasquier, Beugnot, ministres de Napoléon, devenaient ministres de Louis XVIII.

2. Fidèles : restes de l'opinion ultra. L'un d'eux, que Louis XVIII surnomma le baron de Frénéste, jugeait ce roi « transfuge vaniteux et poltron de la monarchie », « franchement libéral et hautement l'ennemi de l'aristocratie », tandis qu'il nommait Monsieur, le frère cadet, « le roi de mon cœur » (*Commentaires du baron de Frénéste*, p. 500, 389, 502).

3. À son retour, en avril 1814, après une halte à Compiègne pour arriver « du château de ses ancêtres, et non de l'exil », — Louis XVIII s'arrêtait le 2 mai à Saint-Ouen où il préparait une « déclaration royale » sur ses intentions. « Bien nécessaire, lorsqu'elle parut, pour réparer le mal causé par Monsieur », débarqué à Paris le 12 avril en chef des ultras : « L'histoire ne racontera que trop les fautes commises par Monsieur dans ces jours où, lieutenant général du royaume, il envahissait toutes les haines, excita tous les mécontentements » (*Mémoires de Mme de Boigne*, t. I, p. 332, 336). Une sorte de conseil provisoire avait été convoqué pour élaborer cette déclaration d'esprit constitutionnel qui horrifia les ultras : « Dès son premier pas, Louis XVIII signa le détournement

ment de Charles X », commenta Fénéilly ; mais, qui rassura les modérés : « mon pays allait jouir d'un gouvernement représentant vraiment libéral, et la légitimité y posait le sceau de la durée et de la sécurité », commenta Mme de Boigne. Beugnot (dont Balzac souligne le rôle en ajoutant son nom lors de l'édition Furne, comme on le voit dans la variante jointe) faisait bien partie de ce conseil, mais il ne joua aucun rôle : c'est Vitrolles et La Maisonfort qui rédigeaient la déclaration de Saint-Ouen. En revanche, le nom de Beugnot se rattache à la rédaction de la Charte, pour laquelle son rôle fut des plus importants comme commissaire du roi chargé de tenir les procès-verbaux, de rédiger les articles mis en discussion, et qui fut même désigné pour en écrire le préambule. La mémoire ou l'information de Balzac mêlent ici la déclaration de Saint-Ouen et la Charte. Pour les ultras, cette dernière aggraverait encore la déclaration : « La Charte était si féconde en germes de révolutions, que même en l'interprétant et en l'appliquant dans le sens monarchique, il eût été difficile d'en éviter les conséquences fatales » (*Mémoires et correspondance de Villele*, t. I, p. 258).

Page 112.

1. Mot de Talleyrand que Balzac reprit d'un *Album historique et anecdotique* qu'il avait publié en 1827, dont il aurait été l'auteur, et où le nombre des fidèles n'était que de cinq mille (B. Tolley, « Balzac anecdoter », *AB 1967*, p. 45-46).

2. « Louis XVIII, qui mettrait de l'importance aux petites choses littéraires, parce qu'il les estimait valeur d'avant 1789 », selon Beugnot (*Mémoires*, p. 473), se piquait en effet d'être homme de lettres. « Né pour être un bel esprit de moyenne taille, écrivant de petits vers à la suite d'Horace et de petite prose à la suite de Stème », selon Fénéilly (*Souvenirs*, p. 500-501), il fut même l'auteur d'articles de journaux qu'il faisait signer par des hommes de paille.

3. Le second retour — la seconde Restauration — eut lieu en juillet 1815 : le roi rentra à Paris le 8 ; il avait quitté Gand le 22 juin.

4. Sur le chemin du retour, le 25 juin, au Carreau-Cambrésis, une « Proclamation royale » assez impolitique permettait de « mettre à exécution les lois existantes contre les coupables ». Les comités royalistes se chargèrent de l'épuration dans les départements jusqu'à la création des Cours prévôtales par la loi du 4 décembre 1815. Ces cours devaient être établies dans chaque chef-lieu de département, se composent d'un président et de quatre juges choisis parmi les membres du tribunal du siège et être dirigées par un prévôt pris parmi les officiers supérieurs de terre et de mer, ayant au moins rang

de colonel (Fontaine étant maréchal de camp, son grade équivalait à peu près à celui de général de brigade). Jusqu'au 31 décembre 1817, elles allaient juger sans appel et avec rétroactivité les crimes et délits portant atteinte à la sûreté publique, visant ainsi spécialement les « agitateurs » des Cent-jours. Confiées à des hommes sûrs, elles furent un instrument de réaction et de vengeance politique. À noter que le titre d'« envoyé extraordinaire » attribué au comte de Fontaine marque sans doute une confusion : à la première Restauration, Monsieur, alors lieutenant général, avait imaginé, dès le 21 avril 1814, la création et l'envoi dans les provinces de « commissaires extraordinaires », tous hommes de l'ancien régime qui furent ainsi introduits dans la politique active par leurs missions à caractère nettement revanchard.

5. Louis XVIII à Vitrolles : « J'aime mieux nommer un ministre que je puis renvoyer, que de créer un pair qui est inamovible » (*Mémoires de Vitrolles*, t. II, p. 230).

Page 113.

a. pleuvaient F : passaient ant.

1. Formule figurant en propres termes dans la déclaration de Saint-Ouen : « Le Gouvernement représentatif sera maintenu tel qu'il existe aujourd'hui, divisé en deux corps, savoir le Sénat et la Chambre composée des députés des départements. »

2. C'est-à-dire relevant uniquement du Roi. À la première Restauration, fut créé pour la première fois le titre tout nouveau de ministre de la Maison du Roi, avec entrée et voix au Conseil, dont le titulaire fut M. de Blacas, alors favori de Louis XVIII. À la seconde Restauration, ce ministère fut supprimé jusqu'au second ministère Richelieu, du 20 février 1820.

3. Opinion confirmée par les memorialistes : « Le Roi aimait à raconter ; et il excellait en ce genre ; ces récits se prolongeaient le plus souvent jusqu'à ce que l'horloge eût marqué le temps pendant lequel il voulait que le public crût qu'il s'était occupé d'affaires sérieuses », notait Villele (*Mémoires*, t. I, p. 316). Mais, tous en témoignent aussi, les « affaires sérieuses » l'ennuyaient « à mourir ».

4. Corps privilégié : ses chefs étaient en même temps inspecteurs généraux de l'armée, ses colonels avaient le titre de généraux. Une nomination dans la garde équivalait donc à un avancement.

5. Episode majeur de l'expédition française en Espagne : la prise de Cadix, défendant le port intérieur de Cadix, était considérée comme imprenable. Les troupes du duc d'Angoulême l'assiégèrent quinze jours et l'empor-

tèrent dans la nuit du 30 au 31 août 1823. Cette victoire stupéfiante les partisans des Cortes et détermina la fin de la guerre.

Page 114.

a. où d'adroits favoris [...] détruites. F : dans lesquelles d'adroits [...] détruites. *orig.* : où l'on pouvait trouver l'équivalent des chanoines détruites. *ms.*

b. Planat de Baudry *add. FC*

c. , l'année suivante. *add. F*

1. Deux exemples du « bel esprit » de Louis XVIII : un jeu sur la sentence attribuée à Socrate (*Amicus Plato, sed magis amica Veritas*) peut-être d'après le *Phédon* 91 c : « Quant à vous, de Socrate, si m'en croyez, ne vous occupez guère, mais de la vérité, bien davantage ! » (Platon, *Œuvres*, Bibl. de la Pléiade, t. I, p. 816) ; et sa manie des « petits vers » ici un quatrain tel qu'on aurait pu en lire dans le recueil des poésies du roi, publié peu après sa mort par Marco Saint-Hilaire (*Œuvres* XVIII, Peyrieux, 1825).

Page 115.

a. que la richesse [...] cette. F : que j'étaient cette richesse de fleurs ou de fruits, et cette B : que cette richesse de fleurs et de fruits, que l'air pur, les bois et l'...

b. Comme F : Tout lui souriait. Elle vit de la bienveillance pour elle dans tous les yeux ; et comme B : Tout lui sourit. Elle vit [comme dans B] comme *ms.*

1. « Benjamin gâté », trop gâté : tel fut bien Henri de Balzac, dédicataire du *Bal de Sceaux*. Par ailleurs, l'intrigue du *Bal*, les prétentions d'Émilie, sa déconvenue finale, doivent être rapprochés de « Pièce sans titre », ébauche théâtrale dans laquelle Balzac mettait en scène une Julie de Verfeuil qui présentait de remarquables traits communs avec Émilie de Fontaine, notamment celui d'être aussi un « Benjamin gâté », ce dont elle prend conscience lors de sa désillusion en prononçant : « je crains un peu les railleries de ma sœur : elle est paillée, je lui ai été préférée ». Émilie aussi craindra les railleries de ses sœurs auxquelles elle a été préférée.

Page 116.

1. Dans *Les Pécheurs rhénans* : « Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris. »

2. Décision dogmatique.

3. Balzac oubliait de corriger cette remarque lorsque, corrigé par son frère, il changea le nom primitif de Planat en Planat de Baudry.

Page 117.

a. des fagots. B : des sacs de farine. *ant.* Comme le père Coriot ?

b. la révoation de B : le changement subi par *ant.*

c. les coûteux principes B : les principes salutaires *ant.*

d. Lafayette F : M. de Lafayette B : Manuel *ant.*

1. Quelques mois après avoir écrit ces lignes, le 28 novembre 1830, donc après la révolution de juillet, Balzac repétait dans une lettre à Zulma Garrand : « À chaque révolution, le génie gouvernemental consiste à opérer une fusion des hommes et des choses ; et voilà ce qui a fait de Napoléon et de Louis XVIII deux hommes de talent. L'un n'a pas été compris, l'autre s'est compris tout seul. Tous deux ont maintenu en France tous les partis l'un par la force, l'autre par la ruse... » (*Corr.*, t. I, p. 478).

2. Allusion à la corruption dont Balzac reparlera plus loin, et que dénonçait, par exemple, le comte Ferrand (cf. Introduction, p. 103).

3. D'origine féodale, la Pairie fut modifiée par la Charte de 1814 et remodelée sur la pairie anglaise : le roi put créer des pairs sans limitation de nombre et rendre chaque pairie soit héréditaire, soit à brevet, c'est-à-dire viagère et personnelle. Il formait ainsi un corps aristocratique, la Chambre des pairs, pourvu d'attributions législatives, qui pouvait faire obstacle à la Chambre des députés. Aux moments critiques de la Restauration, il y eut des fournées massives de pairs, telle la « conscription » levée par Charles X en 1827, à laquelle Balzac fera allusion à la fin du récit.

4. Soit les partis extrêmes, la Fayette étant chef de l'opposition libérale. La Bourdonnaye, le plus enragé des ultras.

5. En 1837, Balzac paraphrasera longuement son opinion sur le peu d'avenir qu'offrirait alors l'administration, dans *Les Employés*. Opinion fondée, de même, que pour la carrière militaire : depuis l'abolition de la conscription par la Charte et le licenciement des troupes impériales en 1815, la France n'avait plus qu'un fantôme d'armée. L'effectif de certaines légions, corps équivalant normalement à un régiment, ne s'élevait pas à trois cent cinquante hommes ; dans certaines compagnies, on comptait plus d'officiers et de sous-officiers que de soldats. Au point qu'en 1818, le maréchal Gouvion Saint-Cyr présenta un projet de loi pour modifier les modalités d'avancement et, surtout, le recrutement, notamment par le moyen des appels forcés par tirage au sort des jeunes gens de vingt ans révolus.

Page 118.

- a. Rohan F : Montmorency *ant.*
 b. de soixante, de quatre-vingt, de cent mille livres FC : de soixante ou quatre-vingt mille livres *ant.*

Page 119.

- a. Mlle Mongenod, fille d'un riche banquier; FC, *déjà* venu de « L'Essai de l'histoire contemporaine » : la fille unique d'un banquier; *ant.*
 b. deux ou trois fois millionnaire, F : tout millionnaire qu'il était, *ant.*
 c. du sel, FC : des toiles peines; *ant.*
 d. le troisième frère [...] en prenant pour femme Mlle Grossetête, fille unique du receveur général de Bourges. FC, *changement de an* « Caré de village » et à « La Mère du département » : le troisième frère [...] en prenant sa jeune épouse dans la famille d'un riche notaire de Paris. *orig.* : le troisième frère, quoique directeur général, compléta l'introduction de tant de roturiers par la jeune épouse qu'il alla prendre dans la famille d'un des plus riches notaires de Paris. *ms.*
 e. Kergarouët, F : Rohan, *ant.*

1. Cette désaffection brusque de Louis XVIII pour un favori est un trait exact et particulier de ce roi qui s'éprenait avec fougue et se déprenait fort vite. « D'Avary y était mort à la peine », selon Frémilly. Blacés lui succéda et, quand le roi dut se séparer de lui au retour de Gand, ce favori garda moins d'illusions que M. de Fontaine : « Ah! mon pauvre Beugnot, disait-il alors, vous ne savez pas ce que c'est que l'amitié du Roi; je suis sûr que d'ici un mois, il sera déjà consolé. » Et rapportant ses dires à Vitrolles, M. Beugnot conclut : « Il se trompait de vingt-sept jours. Au bout de trois jours, il ne restait pas un souvenir pour celui qui avait jout d'une si longue faveur » (Vitrolles, *Mémoires*, t. II, p. 22). Decazes vint ensuite qui devait être oublié du jour au lendemain lorsque, à la suite de l'assassinat du duc de Berry le roi dut se séparer de celui dont il avait fait son « fils », son Premier ministre et son plus éclatant favori pendant plusieurs années.

Page 120.

- a. fille orgueilleuse *orig.* : fille ignorant le monde orgueilleuse *ms.*
 b. celui-là boitrait [...] gras. *orig.* : celui-là la prendrait pour une machine parce qu'il était dans les ponts et chaussées, etc. *ms.* On peut se demander si cet argument, immédiatement supprimé par Balzac, ne rappelait pas par trop une objection de sa

sur L'œuvre de l'histoire de Savilla qui, justement, « était dans les ponts et chaussées ».

1. Balzac affectionnait apparemment ce terme archaïque, note P.-G. Castex, « puisqu'il le substitue au mot *vainseau* après l'avoir substitué dans *La Maison du chat-qui-pelote* au mot *barque*. On le rencontre encore dans *Les Employés* » (éd. cit., p. 137, n. 2).
 2. Louis XVIII mourut de gangrène le 16 septembre 1824. Excessivement obèse, gouteux, il était peu à peu devenu impotent. En août, sa maladie s'étant aggravée, le docteur Albert lui conseilla de se coucher et de ne pas recevoir le 25, jour de la Saint-Louis : « Docteur, lui dit le roi, un roi peut mourir, mais n'est jamais malade. » Sa maladie ne fut officiellement annoncée que le 13 septembre dans *Le Moniteur* : c'était dire qu'il « était au moment de laisser la couronne pour aller en recevoir une plus positive, s'il la méritait (duchesse d'Abrantes, *Mémoires sur la Restauration*, L'Henry, 1835-1836, t. VI, p. 40-41). « C'est le seul monarque français depuis 1774 qui soit mort sur le trône », nota Rénusat.
 3. Contes persans traduits en français par Péris de la Croix, révisés par Le Sage et publiés en 5 volumes en 1710-1712.
 4. Clémence, selon Balzac, « représente la femme aristocratique » comme Figaro représente le peuple, remarque P.-G. Castex en citant *Le Cabinet des Antiques* (éd. cit., p. 138, n. 1).

Page 121.

- a. bonté; mais il *orig.* : bonté, souvent mouillée de ses larmes, et il *ms.*

Page 122.

- a. cette fille bizarre F : elle *ant.*
 b. de sa solitude [...] volontaires. F : de ce qu'elle restait seule. *ant.*

Page 123.

- a. leur imagination *orig.* : leur mémoire *ms.*
 b. sa fragile sagesse, B : sa sagesse d'un jour, *orig.* : sa petite sagesse, *ms.*
 c. La maigreur, cette grâce du corps, B : Cette dernière grâce du corps, *orig.* : Cette dernière qualité, *ms.*
 1. Le manteau des pairs de France.
 2. Trait que Balzac explicite plus loin en évoquant ces dîners de la Restauration par lesquels certains députés corrompaient « la probité législative de cette illustre Chambre qui sembla mourir d'indigestion ». Par jeu sur l'homophonie

Centre-Ventre, les députés du Centre que le ministre maintenait dans une certaine fidélité à force de diners et à grands frais de prébendes furent surnommés *les Ventrus*. Béranger les persifla dans des chansons alors célèbres : *Le Ventru* en 1818, ou *Le Ventru aux élections* en 1819 qui commençait par ce couplet :

*Enfiers, j'ai, sans nul mystère,
Fait de bons diners l'an passé.
On met la table au ministre,
Renommez-moi, je suis pressé.*

Balzac évoquera encore « les trois cents votants du centre [...] les princes de la fourchette et les défenseurs d'office qui soutenaient l'administration Villèle », que l'on retrouve dans la *Villoblade* de Barthélemy et Méry :

*Sur les pas des garçons, les troupes gastronomes
S'avancent gravement en braus gentilshommes.
Leur ventre qui sur terre est un pesant fardeau
Les soutient sur le flanc et leur sert de radou.*

Page 124.

a. à la comédie F : au drame orig. : là la Comédie rev[er]s[é] au petit drame *ms.*

1. L' « un des plus puissants corrupteurs » gastronomiques de la Chambre fut le député royaliste Piet, « lequel avait dans son domicile, rue Thérèse, au coin de la rue de Venardour, ses réunions, ses dîners... une bourse mystérieuse suppléait... et deux fois par semaine le brave homme avait le plaisir d'inviter vingt de ses collègues, de donner un très bon dîner et le soir de tenir Chambre sous sa propre présidence en salon bien garni de banquettes. Dans cette basoche, on prédisait les matières, on réglait les ordres du jour, on votait, on distribuait les rôles, et le vote résolu devenait le mot d'ordre de tout le parti » (Frenilly, *Souvenirs*, p. 444).

2. Après le honteux truquage des élections de 1824, l'opposition libérale se retrouva réduite à 19 élus sur 430.

3. Ces « malins journaux », c'est, plutôt que la grande presse d'opposition, celle des petits journaux de polémique, cette « opposition du *Miroir*, de *La Pandore*, du *Figaro* » que rencontre le ministre des *Employés* à une époque exactement contemporaine de l'intrigue du *Bal de Sceaux*.

Page 121.

a. tant de cœurs [...] distingué. B : tant de traits dirigés sur le cœur d'Emilie, il pouvait en être entré au moins un plus avant que les autres. *ant.*

1. Les cheveux coiffés en ailes de chaque côté de la tête avaient été à la mode au XVIII^e siècle.

Page 126.

1. Il s'agit de la pièce ou des deux pièces de cuir qui entourent le talon des pantoufles.

2. Opéra de Rossini créé aux Italiens en 1819.

Page 127.

a. vingt-deux ans. FC : vingt ans. *ant.*

b. trois ans que tu devrais être mariée. B : cinq ans que l'on te voit rester fille. *ant.*

1. Erreur probable car, selon Littré, une dentelle à la neige est une « dentelle de peu de valeur ».

2. P.-G. Castex rappelle que « ces métaphores politiques appliquées à la vie de famille étaient communes chez les Balzac, en particulier sous la plume de Laurence. Bernard-François Balzac est « le roi », Mme Balzac « la reine » ; les deux filles sont « les princesses », et l'on retrouve les mêmes usages sous la plume de Laure de Rastignac dans *Le Père Goriot* » (éd. cit., p. 146, n. 1).

Page 128.

a. Manerville F, venu du « Contrat de mariage » : Montalant *ant.*

b. M. de Beaudenord F, venu de « La Maison Nucingen » : M. de Grosbois B : M. de Sérisy orig. *Donc dès 1830 apparaissait dans l'œuvre de Balzac un nom qui fera carrière à partir de « Ferragus » : M. Sérisy ms.*

c. Rastignac F : Saluces *ant.*

d. Mme de Nucingen en a fait un banquier, FC, variante dont l'explication se trouve dans « La Maison Nucingen » : Il est devenu presque banquier, F : Il s'est fait banquier, *ant.*

e. Et le vicomte de Portendière, notre parent F, lié à « Ursule Mirouët » : M. de Comines *ant.*

Page 129.

a. père. Vous orig. : père, mais en ais-je donc besoin, puis-que je fais tout ce que je veux de vous. Avez-vous l'air coquet, quand Joseph a rajouté votre mention ? Vous *ms.*

b. plus de deux siècles. F : encore plus d'un siècle. B : encore plus de cent ans. *ant.*

c. l'heureux hasard [...] tes charmes orig. : le hasard auquel tu te confie pendant une dizaine d'années, tes charmes *ms.*

Page 130.

a. Planat, F : Bonneval, ant. *Correction note ici une fois pour toutes.*

1. Couvent des Bénédictines de l'Adoration. Perpétuelle fondé par la sœur du duc de Bourbon dans l'ancien palais du Grand-Prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qu'elle avait reçu de Louis XVIII. Situé dans l'enclos des Templiers qui comportait, entre autres bâtiments, le donjon devenu prison du Temple à la Révolution, ce palais avait été aménagé en 1812 et 1813 pour servir de ministère des Cultes, mais la chute de Napoléon changea sa destination. Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé y prenait le voile le 2 décembre 1816, y mourut le 10 mars 1824 et fut inhumée dans la chapelle du couvent qui, désaffecté en 1848 puis devenu caserne, devait être démoli en 1853.

2. En fait : *Carra non dubitar* (Chère, il ne faut pas douter).

Page 131.

a. Un oncle d'Émilie [about de la page] bruit. *add. ms. en marge. Il est singulier de voir apparaître ainsi un personnage appelé à jouer un rôle important.*

b. que de sa mère. / — Ô, mon Dieu! F : que de sa mère, de même que vous avez tous pris conseil de votre père. / — Oh mon Dieu! *orig.* : que de [son père et de *royé*] sa mère, [à fin *royé*] comme vous avez tous pris conseil de votre père, mes enfants. / — [de personnel dit fort net <tement> *royé*] Oh mon dieu *ms.*

1. Loi célèbre du « milliard des émigrés », annoncée par Charles X dans son premier discours du trône, le 22 décembre 1824, qui prévoyait une rente de trente millions pour indemniser tous les émigrés de leurs pertes pendant la Révolution.

2. Fils de feu le duc et de la duchesse de Berry, né le 20 septembre 1820, il avait donc quatre ans...

Page 132.

a. et de Châtenay. *orig.* : [de Fontenai, *royé*] de Châtenay et de Sceaux. *ms.*

1. Ce vote intervenait à la fin d'une session (cf. note suivante).

2. Les sessions de la Chambre des députés duraient six mois, débutant en novembre, décembre ou même janvier par le discours du trône et finissant au plus tard en juillet après le vote du budget.

Page 133.

1. Un guide de l'époque, *Le Vritable Conducteur parisien*, de Richard (Paris, Terry, 1828), permet d'intéressantes confrontations avec le texte de Balzac. Au chapitre « Bals » (p. 34) : « Paris offre de nombreux bals champêtres dans son enceinte et hors de ses murs. Les derniers sont les plus suivis, et la bonne société se réunit de préférence à ceux qui existent à 3 ou 4 lieues. On s'y rend en équipage, et l'on aime mieux y danser sur la pelouse avec de folles paysannes que de se trouver souvent dans un bal de Paris confondu avec des femmes d'une vertu pour le moins équivoque. » Et au chapitre « Sceaux » (p. 335) : « Village de 1 700 âmes, à deux lieues un quart S. par la barrière d'Enfer. *Voirrez*, place St-Michel, n. 10. *Fêtes*, bal tous les dimanches depuis le 1^{er} mai jusqu'au 1^{er} novembre fréquenté par la meilleure société de Paris... *Carosités*, le Musée de M. de France, les folles maisons de campagne de MM. Duchatel, Garat et Lenormand. » À noter que M. Duchatel, homme politique, riche et sans parti, fait un heureux pendant à M. Planat. Balzac pouvait avoir des notions exactes sur ces bals champêtres : à dix-huit ans, il fréquentait les fêtes de Chambly, Villiers-Adam ou Beaumont (*Corr.*, t. I, p. 20) ; et ses sœurs allaient aux « bals champêtres de Sceaux » (*Leov.* A 378, fo^o 183).

Page 134.

a. propos [...] caricaturistes B : propos interrompus que Charlet, Henri Monnier et l'observateur *ms.*

1. « Dans *La Vendetta*, la jeune et hautaine Amélie Thirion se sert d'un lognon. Dans *La Duchesse de Langeais*, l'héroïne examine « fort impertinamment » Montriveau en prenant son lognon », remarque P.-G. Castex (éd. cit., p. 156, n. 1).

2. « Ces premières *Scènes de la vie privée* sont décidément placées sous le signe de la peinture de genre », souligne avec raison P.-G. Castex (*ibid.*, p. 157, n. 1).

Page 135.

a. le bon faiseur, B : Walker *ant.*, *garitier dont la boutique, 88 rue de Richelieu, était fréquentée par Balzac* (« *Corr.* », t. I, p. 621).

b. Lovéface FC : Adonis *ant.*

Page 136.

a. illustre lady F : jeune vicomtesse anglaise *orig.* : jeune duchesse anglaise *ms.*

b. souliers blancs [...] rougeur B : souliers blancs qui paraissent appartenir à la classe industrielle des marchands de [calicot ^{royal}] jaunes, ou d'indienne. Il était facile de voir qu'elle avait pris son danseur au hasard. Une rougeur *ms.* var. *poiff.*

1. *Les Guerriers français reçus par Orsion*, bizarre composition commandée par le premier consul en 1801, alors que commençait l'engouement pour les poésies gauliques, et où Girodet dut, non sans mal, associer dites écossaises et héros militaires du Diable pour représenter l'arrivée des guerriers dans le palais des nuages, en récompense de leur bravoure et pour la consolation de ceux qui les pleurent.

Page 137.

a. lady Dudley? F, *changement lié au «Lys dans la vallée»* la vicomtesse Abergavenny? orig. : la duchesse de...? *ms.*
b. le jeune [...] pour F : le jeune homme qui était venu tout-à-coup *ant.*

Page 138.

a. Le vice-amiral F : L'ancien voltigeur *ant.*
b. sut reconnaître [...] visage. orig. : vit les traces d'une agitation extraordinaire sur le visage immobile de sa nièce. *ms.*

Page 139.

a. un son [...] temps F : ce ton ricanneur qui blesse si vivement. Je suis un vieux loup de mer engravé par ici, né vous émanchez pas trop avec moi, car j'ai la main légère! Et en même temps *ms.* var. *poiff.*

b. observer qu'il B : observer qu'elle donnait son adresse à Paris mais qu'il orig. : observer qu'elle indiquait son adresse à Paris mais qu'il *ms.*

c. ; tandis que [...] bras add. *ms.* var. *ms.*

Page 140.

a. Je crois, en vérité, [p. 139, avant-dernière ligne] reconnais la. B : Je crois en vérité que vous ne pouvez plus guère monter à cheval, vous n'êtes plus si bon cavalier, mais au lieu de dire des riens / — diable, des riens, ce n'est donc rien qu'une impertinence et votre oncle / — ne devrions [...] il court, car je l'ai rudement moqué / — ah! mon oncle, c'est bien de vous!... add. *ms.* var. *poiff.*

1. Nom d'un bateau réel et illustre, auquel Balzac avait peut-être des raisons précises de penser ici (cf. Introduction, p. 105).

Page 141.

a. , qui passait sa vie [13 lignes] cachet, add. *ms.* var. *poiff.*

1. Sorte de navire rond utilisé au xv^e siècle.

2. Le seul nom de cette rue fait prévoir le dénouement : depuis la Révolution, la rue du Sentier avait été abandonnée par tous les représentants des « familles historiques » qui l'habitaient encore. À noter que Sophie Gay, l'auteur de cet *Anatole* dénoncé comme trop ressemblant avec *Le Bal de Seaux*, avait passé son enfance rue du Sentier.

Page 142.

a. Quelque froideur B : Telle froideur *ant.*, tournure fréquente dans les premières amours de Balzac.

Page 143.

a. quatre-vingt mille orig. : 70.000 *ms.*

1. Célébres danseuses de l'Opéra : la Guimard (1743-1816) couta cher au prince de Soubise, et la Duhé (1752-1820) au comte d'Artois.

Page 144.

a. vert et gaillard [...] pas. » F : vert comme un pré, mais tout bon homme qu'il peut paraître, je ne m'y ferais pas. J'irai au pavillon Bonneval, parce qu'il y a de jolies femmes, dit-on; mais y rester à dîner, il faudrait être fou! » orig. : vert comme un pré; mais tout bonhomme qu'il est il me semble voir en lui l'esprit du siècle de Louis XV tout entier. J'irai au pavillon [comme dans orig.] dîner, il faut être fou. *ms.*

b. d'y être entré F, *version plus ambiguë, donc moins allusive à Serville que les précédentes* : d'en avoir été l'élève B : d'y avoir été élève orig. : d'en avoir été élève *ms.*

Page 146.

a. Quelques-unes de ses sœurs [p. 145, 4 lignes en bas de page] mais add. *ms.* var. *poiff.*

b. d'une quinzaine de jours, orig. : de deux ou trois visites, *ms.*

c. Il y avait [7 lignes] inquiétudes. add. *ms.* var. *poiff.*
d. pour attacher [...] Parla-t-elle F : pour se faire donner par ce jeune homme des détails sur lui-même étaient tous inutiles. Son amour-propre la rendait avide de révélations. Parla-t-elle orig. : pour faire donner par le jeune cavalier

des détails sur lui-même. Son amour-propre la rendait avide de parler-elle *ms.*

e. artiste, *orig.* : artiste de profession, *ms.*

Page 147.

a. les rapports sociaux. *orig.* : les choses de ce monde.

ms.

b. Peut-être [...] en amour. *F.* : Peut-être, après tout son amour allait-il être plus tard un égoïsme à deux. *orig.* Peut-être après tout allait-elle être plus tard égoïste à deux *ms.*

Page 148.

a. parc. *F.* : parc assez vaste *orig.* : parc de trente arpents *ms.*

b. en se servant [...] secrets. *F.* : en se servant des notes rassemblées par Pergolèse [ou par Rossini *add.* B] ou Boyeldieu, comme [...] secrets *ant.*

c. les héros. *B.* : les plus beaux ornemens. *ms.*

Page 149.

a. ambiguë est une correction de P.-G. Castex (*éd. cit.*, p. 174, n. 1) : depuis l'originale, les textes dominent ambiguë, erreur évidente que le manuscrit, portant ambiguë, permet de corriger.

b. Ce joli couple. *F.* : Ils. *B.* : Les deux amans *ant.*

Page 150.

a. de Rostein-Limbourg. *add.* *F.*

1. Le Dictionnaire de la noblesse de La Chesnaye-Desbois cite des Rostein, des Limbourg, mais pas de Rostein-Limbourg. Et le dernier des Longueville fut le duc Louis-Charles, abbé d'Orléans, mort en 1694 (cf. en outre la note 2 de la page 163).

Page 151.

a. trois *orig.* : quatre *ms.*

b. soupçons. *B.* : craintes *ant.*

Page 152.

a. les jeunes filles du grand monde *orig.* : les jeunes cœurs *ms.*

Page 154.

a. , je sais où sont pour une femme [p. 153, fin de l'avant-

dernier.] salon. *orig.* var. *poët.* : je sais où sont nos véritables richesses. / — J'ai besoin de croire [comme dans *orig.*] salon. *remaniement d'une première version notablement plus courte*, je sais où sont nos véritables richesses. Ils revinrent au salon *ms.*

b. prétendu. *F.* : amant *ant.*

c. que ce ne soit un malhonnête homme *orig.* : qu'il n'ait lassassiné [ryé] volé *ms.*

Page 155.

a. Talma, Wehrst et compagnie. *F.* : Georges Brummer, Schilken et Cie, banquiers. *B.* : Georges Brummer, Schilken et Cie. Ce sont des banquiers *ms.*

b. A-t-il une fille? Qu'est-ce que cette Clara? *B.* : Il a bien deux filles; mais, aucune, il me semble, ne se somme Clara? *ant.*

1. Expression bien à sa place dans la bouche d'un marin puisqu'il s'agit du nom donné par les navigateurs à une algrette lumineuse qui, sous l'effet de l'électricité atmosphérique, apparaît parfois au bout des mâts ou des cordages.

2. Célèbre métricien né à la Guadeloupe en 1745, très à la mode à Paris à la fin du XVIII^e siècle pour ses talents d'escrimeur et de compositeur de musique, qui dépensa des sommes fabuleuses au jeu et en fêtes, comme le rappelle le père Guillaume dans *La Maison du chat-qui-pelote*.

3. Bertrand-François de Barrême (1640-1703), devenu nom commun, fut célèbre en son temps comme poète et comme « arithméticien », auteur d'un *Libre des comptes faits* et créateur d'une sorte d'école de commerce.

Page 156.

a. donc pas [...] fortune? *orig.* : donc pas que j'ai plus d'un sac dans mes écoutilles et que s'il n'est pas riche, j'aurai bientôt pourvu à cela. [ryé] ce défaut-là, pourvu qu'il soit gentilhomme. *ms.*

b. Paix. *orig.* : Paix et de la place Vendôme. *ms.*

c. mercantile. *B.* : mercantile en usage. *ant.*

d. Le bel inconnu. *B.* : car il *ant.*

e. la plus célèbre actrice de ce temps. *B.* : mademoiselle Mars. *ant.*

1. Charge anoblissante achetée pour « laver » la tache d'une origine roturière.

2. Le choix du métier de Longueville rendait la chute particulièrement rude aux yeux des contemporains de Balzac. Les « calicois » étaient alors spécialement ridiculisés, chan-

sonnés, mis en pièces. Dans *Le Combat des montagnes*, en 1817, Calicot et Dupin mirent en scène le personnage nommé Calicot qui deviendra nom commun. Ce célèbre vaudeville renfermait « des plaisanteries sur les jeunes gens employés dans les magasins de Paris, qui sont en général grands beaux, tout les agréables, copient en charge les militaires, portent des mousfaches, des cravates noires, des éperons, etc., etc., et en se rendant ridicules, ne veulent pas qu'on le leur dise », notait la marquise de Montcalm (*Mon Journal*..., p. 288). On organisa « une des plus curieuses et des plus violentes cabales contre *Le Combat des montagnes*... On allait jusqu'à menacer le directeur d'un mauvais parti » et les commis outragés manquèrent assommer l'auteur qui incarnait Calicot. « Les héros de complot en firent longtemps les frais » conclut P. Larousse qui rapporte longuement cet épisode alors fameux.

Page 157.

a. le cœur orig. : l'âme ms.

Page 158.

a. d'un mois, F : de huit jours, orig. : de quelques jours, ms.

b. calicot, orig. : calicos, les épiciers, ms.

c. comme pendant [...] insupportable, FC : comme pendant [...] plus insupportable qu'elle ne l'avait jamais été orig. : comme lorsqu'elle aimait, ms.

1. En termes officiels : l'ambassadeur des Deux-Siciles, alors S.E.M. le prince de Castelcicala.

Page 159.

a. mais j'ai une excuse [...] ambassadeurs, orig. : mais mon ambassadeur, ms.

1. Une excuse à peine « valable » en fait, pour le bavardage effréné et indiscret auquel s'abandonne ce singulier jeune diplomate.

2. « J'arrive d'Allemagne [...] en arrivant de Vienne » : il règne ici une certaine confusion dont Balzac sans doute se rend coupable, plus que Longueville. Il n'y avait du reste pas, à l'époque, d'ambassadeur « en Allemagne ». En revanche, il y en avait un à Vienne. En l'occurrence, il s'agissait du comte de Carman. On notera avec intérêt le nom de son troisième secrétaire d'ambassade : M. de Bois-le-Comte. Ce comte Charles-Joseph-Edmond, devait certainement intriguer Balzac, camarade d'enfance d'un autre

Bois-le-Comte (André-Olivier-Ernest Sain de Bois-le-Comte) avec lequel il avait renoué en 1828 (cf. *Corr.*, t. I, p. 16 et note).

3. On trouvera dans *Le Contrat de mariage* l'explication de l'existence et du fonctionnement de ce phénomène patrilithique destiné à assurer « une fortune inaliénable », à chaque génération », à l'ainé d'une maison.

Page 160.

a. cent mille F : cent vingt mille ant.

1. À noter que le cousin Sédillot avait justement pour métier de vendre « Mouselines et calicots », comme le rappelle l'*Almanach du commerce de Paris* contemporain du *Bal de Sceaux*.

Page 161.

a. à la dérochée, il danse malgré la fièvre, orig. : en dessous, il danse avec la fièvre, ms.

b. jeunes femmes F : femmes de trente ans B : dames de trente ans ant. Il est singulier de rencontrer cette formule, si gauche à côté de celle qui sera, un peu trop, fortuite.

c. l'interlocutrice du jeune banquier orig. : La dame ms.

d. On va [...] boutique. » B : On va [...] tente, mais aller s'asseoir dans un comptoir. » orig. : On va dans une chaumière, mais pas dans un comptoir. ms.

1. Sur la comparaison des Italiennes et des Françaises, cf. « Une Chronique italienne avortée... » de R. de Cesare et P. Laubriet (*AB 61*, p. 97 sq.) qui évoquent l'influence possible sur ce passage du *Rome, Naples et Florence* de Stendhal que Balzac achèterait le 15 décembre 1829 (selon une facture de librairie : *Lett.* A 268, fo 27), donc au moment même où il écrivait *Le Bal de Sceaux*.

Page 162.

a. Clara orig. : Clara et sa mère ms.

Page 163.

a. illustre écrivain, B, Chateaubriand, évidemment : homme illustre, ms.

b. M. Guiraudin de Longueville F : M. Longueville ant.

c. devenue majeure F : âgée de vingt-deux ans ant.

d. Quotidienne B : Gazette de France ant. Tous deux très utilisés, mais « La Quotidienne » plus rare encore.

2. soixante-douze ans F : soixante-quinze ans *ant.*
1. Soixante-seize pairs nommés par ordonnance le 6 novembre 1827.
2. Il faut noter qu'il existait à l'époque, à Paris même, un certain M. Bazire de Longueville, propre cousin de Stendhal, ancien négociant et agent de change (F. Michel, *Fischer stendhalien*, t. II, p. 512).
3. Malgré ses études de droit, ses stages chez avoué et notaire, Balzac se trompe sur l'âge de la majorité chez les filles qu'il fixe à tort à vingt-cinq ans alors qu'il était de vingt et un ans, confondant évidemment avec celui de la majorité des garçons qui était effectivement fixé à vingt-cinq ans. On retrouvera cette erreur dans *La Vendetta*.
4. Diminuant ici, après coup, l'âge du mari d'Émilie, Balzac oublie qu'il a laissé le vice-amiral indiquer qu'il avait soixante-treize ans deux ans plus tôt.

Page 164 :

2. Quoique la comtesse [7 lignes] idole. F. C'est un peu l'Armorial féminin de « La Comédie humaine » que Balzac ajoute ici en 1842, et une allusion à « Ursule Mirouët » qu'il venait juste d'achever : Bientôt la comtesse de Kergarouët rentra insensiblement dans une obscurité qu'elle semblait désirer, et Paris cessa de s'occuper d'elle. *orig.* : Bientôt la comtesse de Kergarouët eut le bonheur de rentrer dans le silence et Paris cessa de s'occuper d'elle. *ms.*
- b. la tête de Maximilien F : sa tête B : cette tête ravissante *ant.*
- c. l'assemblée. B : la sagesse législative de l'assemblée *ant.*
- d. son type idéal. FC : son idole. *ant.*
1. Telle est ici la graphie de Balzac pour ce personnage, créé dans *Le Colonel Chabert* sous le nom de « Ferraud ».
2. Masque transparent pour Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre de Villèle et auteur d'une campagne pour la multiplication des petits séminaires (d'où la phrase finale de ce récit), qui déclencha une furieuse bataille à la Chambre et anima l'agitation anticléricale en 1826.

Page 165 :

2. Elle jeta les yeux [p. 164, 4 lignes en bas de page] épiscopale : F : Tournant alors les yeux [...] tenait encore longtemps sur son bord, elle jeta un regard de résignation douloureuse sur cette tête grise. Elle revit en un coup d'œil les erreurs de son enfance pour les condamner, soupira, maudit les lingères, et M. de Persépolis lui dit en ce moment

avec une certaine grâce épiscopale : *orig. var. post.* : Tournant comme dans *orig.* grise, elle repassa d'un coup d'œil les erreurs de son enfance pour les condamner, *add. sur ms.* Autrement dit, de premier jet, cette histoire ne comportait pas de morale, Balzac ayant seulement écrit : Elle soupira, maudit les lingères et l'évêque lui dit en ce moment / — ma belle dame [...]

b. Paris, décembre 1829, *add. B.*

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Édition critique :

BALZAC : *Le Maison du chat-qui-pelote, Le Bal de Sceaux, La Vendetta*. Sommaire biographique, introduction, notes et appareil critique par P.-G. Castex. Garnier frères, 1963.

PIRON (Gaëtan) : Introduction au *Bal de Sceaux* dans *L'Œuvre de Balzac*, Club français du Livre, t. II, 1950, p. 717-721. BARBÈS (Maurice) : Introduction au *Bal de Sceaux* dans *Les Œuvres complètes de Balzac*, Club de l'honnête homme, t. I, nouvelle édition, 1968, p. 145-149.

DONNARD (J.-H.) : *Balzac. Les Réalités économiques et sociales dans « La Comédie humaine »*, Armand Colin, 1961, p. 71-77.

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

HISTOIRE DU TEXTE

LES FRAGMENTS MANUSCRITS

Le manuscrit des *Mémoires de deux jeunes mariées* n'a pas été conservé et cette disparition rend plus difficile à saisir la genèse très complexe qui a été exposée dans l'introduction. Néanmoins, quelques épreuves très fragmentaires figurent dans trois recueils du fonds Lovenjoul, en dehors de l'ébauche très différente intitulée *Sœur Marie des Anges*, que nous laissons ici de côté.

1. Dans le recueil A 203, aux folios 26-27, sans titre général, figurent ces deux esquisses :